



PLAN N° VIL2

ECHELLE 1/2000

0 100 200 m

FOND CADASTRAL
Cadastre Etalab - Septembre 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>


atelierurbanova
urbanisme et architecture

Edition cartographique du 26/02/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
- Approuvé le 19 mai 2021
- Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
- Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
- Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025
- Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
- Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025
- Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

- Légende**
- ZONES URBAINES**
- U
 - UE
 - UXais
- ZONES A URBANISER**
- 1AU
 - 1AUX
 - 1AUXc
 - 2AU
- ZONES AGRICOLES**
- A
 - Ap
- ZONES NATURELLES**
- N
- PRESCRIPTIONS**
- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Local commercial protégé - L151-16 Code de l'Urbanisme
 - Boisement protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - OAP Lisières urbaines à protéger
 - OAP Sectorielle
 - Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
 - Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé
Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Limite communale
 - Bâti Dur
 - Bâti Léger
 - Limite parcellaire
 - Etang, lac, mare



Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
VILLEDoux	112	Recalibrage RD9 - Villedoux / Saint-Xandre	Département	41503
VILLEDoux	114	Équipements publics et hébergement	Commune de VILLEDoux	25481

Changements de destination autorisés

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
VILLEDoux	262	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Maison bânaire
VILLEDoux	268	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Blockhaus
VILLEDoux	79	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
VILLEDoux	80	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
VILLEDoux	81	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Croix